



Le mois national de l'inclusion scolaire – le 1^{er} février au 28 février 2021

Certificat National de Reconnaissance

Inclusion Canada (anciennement ACIC) décernera un certificat à un groupe ou à une personne dans chaque province. Au Nouveau-Brunswick, au moins un certificat francophone et au moins un certificat anglophone seront décernés. Le jury sera formé du comité de l'inclusion de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'Intégration Communautaire et les mises en candidatures reçues avant le **31 décembre 2020, 17h00**, seront présent en considération.

Critères et conditions de participation:

- Une personne ou un groupe de personnes qui, dû à une contribution remarquable à l'inclusion scolaire dans la province ou le territoire, sera ou seront jugé(s) digne(s) de recevoir le certificat. (ex. enseignant(s), élève(s), directeur(s), autres membres du personnel de l'école, un comité de l'école, institution postsecondaire, centre de la petite enfance, un individu de la communauté qui a contribué à l'inclusion scolaire, etc.) Voir www.nbacl.nb.ca pour les gagnants des années précédentes.
- Les candidats devront participer à une entrevue (On pourrait aussi rendre visite à l'environnement éducationnel du candidat).
- Les lauréat(e)s recevront le **Certificat National de Reconnaissance** au cours d'une cérémonie (lieu et moment à communiquer).
- Les médias et des invités de marque seront présents.
- Il est possible que les médias demandent aux récipiendaires de se prêter à une séance de photographie et à une entrevue.
- Fournir **deux** lettres de référence en plus de ce formulaire de mise en candidature ci-dessous. Vos références peuvent nous fournir une lettre de référence ou leurs coordonnées pour un entretien téléphonique. Les entretiens téléphoniques seront menés par un membre du comité de l'inclusion scolaire de l'ANBIC. Les entretiens téléphoniques avec les références seront conduits seulement auprès des candidatures sélectionnées suite à la première phase de sélection.
- Remplir la feuille **Informations requises**.

Inclusion scolaire - L'éducation inclusive peut se définir par la manière dont nous développons et concevons nos communautés d'apprentissage - écoles, salles de classe, programmes et activités- afin que tous les étudiants puissent apprendre et participer ensemble. Elle est basée sur une croyance ferme et sur l'expérience qui dit que chaque étudiant représente une valeur et que l'endroit idéal pour apprendre est dans une salle de classe avec d'autres étudiants de son âge. L'inclusion signifie aussi que les écoles sont le lieu propice pour développer des relations saines et un respect mutuel entre les élèves.

Formulaire de mise en candidature

Candidat(s). Candidate(s): _____

Lieu d'emploi: _____

Région: _____

Poste du candidat (e): _____

Adresse: _____

Téléphone: Travail: _____ Résidence: _____

Faire parvenir par courriel ou par la poste à :
La semaine nationale de l'école inclusive
a/s NBACL/ANBIC
800 chemin Hanwell
Fredericton, N.-B.
E3B 2R7
courriel: nbacl@nbnet.nb.ca
télécopieur : (506) 453-4422

Courriel : _____

Présentateur ou présentatrice: _____

Lien avec le candidat ou la candidate : _____

Téléphone: Travail: _____ Résidence: _____ Courriel : _____

Références à l'appui #1 _____

Téléphone: _____

Référence à l'appui #2 _____

Téléphone : _____

Page 2 qui doit être remplie par le présentateur ou la présentatrice. Veuillez attacher les deux lettres additionnelles de référence ou indiquez clairement qu'un entretien téléphonique serait préférable. Si un entretien téléphonique serait préférable, fournirez les coordonnées du jour et soir de vos références. Tous entretiens seront menés pendant le mois de février.

Assurez-vous de remplir toutes les sections de la mise en candidature. Les demandes incomplètes ne seront pas considérées.

Signature du présentateur ou de la présentatrice

Date



